

Assises de l'actualité fiscale de l'Ouest

SAVE THE DATE

13^{ème} édition des Assises de l'actualité fiscale de l'Ouest
Vendredi 8 octobre 2021 à 14h

Les Assises de l'actualité fiscale de l'Ouest auront lieu le **vendredi 8 octobre 2021**, dès 14h, sous un format mixte :

-en présentiel, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, à l'Ecole des Avocats du Grand Ouest (EDAGO), à Rennes ;

ET

-en visioconférence diffusée en direct depuis l'EDAGO.

Pour cette 13^{ème} édition, les thématiques suivantes seront explorées :

-La **médiation** en matière fiscale

-**Impôt sur les sociétés** :

-Valeur d'acquisition de l'usufruit temporaire de parts sociales

-Amendement Charasse – action de concert

-AAG lié à un abandon de créance, annualité / prescription

-**TVA** :

-Régularisations globales de l'article 207 III de l'annexe II au CGI

-Calcul des rappels en dedans et factures complémentaires suite à contrôle fiscal

-**Taxe sur les salaires** : rémunération des dirigeants ayant des fonctions techniques

-CFE et taxe foncière : établissements industriels - contours de l'exonération prévue par l'article 1382-11° du CGI

-Impôts sur le revenu :

- Résidence au sens de l'article 4 B du CGI et des conventions fiscales
- Revenus réputés distribués - imposition du maître de l'affaire

Le programme définitif et les intervenants seront confirmés dans les prochaines semaines.

Véritable lieu d'échanges dédié aux professionnels de la fiscalité (avocats, experts-comptables, membres de l'Administration fiscale, magistrats, notaires, conseils en gestion de patrimoine), les Assises de l'actualité fiscale de l'Ouest permettent de croiser les regards de praticiens sur une sélection d'actualités fiscales.

Inscription en ligne : <https://www.aa-fi.com/inscription/>

Compte-tenu du contexte sanitaire, les places en présentiel sont limitées. Merci de bien vouloir préciser votre choix (présentiel ou webinar) lors de votre inscription.

Dès lors que votre inscription sera enregistrée et validée, les informations relatives à l'accès à la visioconférence vous seront communiquées par mail quelques jours avant l'événement.

Contact Presse

Sachinka, Anne Bassi
+ 33 (1) 40 46 07 27

Nées en 2008 sous l'impulsion du Bâtonnier Raymond Bondiguel, de Maître Maud Bondiguel et de Maître Guillaume de Montgolfier, les Assises de l'actualité fiscale de l'Ouest sont organisées conjointement par l'Association des Avocats Fiscalistes (AAFI), sous l'égide de l'Ecole des Avocats du Grand Ouest (EDAGO) et en partenariat avec l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux (LACF) et l'Institut de Droit pénal fiscal et financier (IDPF²).